Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA VEDRINES-SAINT-LOUP
Numéro du lot	fd15-284
COMMUNE(S)	VEDRINES-SAINT-LOUP
Massif chevreuil	Haute Margeride
Massif cerf	UG Margeride

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	PIGNOL Gérard
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Desprioux, 43300 LANGEAC
Téléphone (fixe et portable)	0638603241
Courriel	gerard.pignol515@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1944.00	Surface Totale: 2707.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2025 / 2026

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	10	15	2	27	23		
Réalisation année précédente	11	16	0	27	23		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Baisse		
Attribution théorique					42		
DEMANDE 2025 / 2026	13	15		28	23		

Fait le mercredi 9 avril 2025 à LANGEAC Signature